



Conditions générales de garde & visite(s) à domicile

Ces conditions générales ont pour vocation de déterminer les droits et obligations, de Eau d'rêve et du propriétaire du ou des chats mentionnés sur celui-ci.

Eau d'rêve est une micro-entreprise (SIRET 825 101 470 0001) représenté par Mlle Tanguy Audrey et proposant des services de garde de chat à leur domicile, sur visite ou sur place 24h/24, lors de déplacement, de voyage ou de rendez-vous des propriétaire de chats.

Pendant toute la durée de votre absence, Eau d'rêve à la charge de visiter votre (vos) chat(s) à la fréquence correspondante au forfait que vous aurez choisi (cf. Tarif des prestations en page). Eau d'rêve intervient à Toulouse et les environs et partout en France avec une présence sur place 24h/24.

Les Services Eau d'rêve (*Prix en TTC*)

La pré-visite

La pré-visite correspond à la prise de contact entre Eau d'rêve, vous et votre animal, elle permet la signature du contrat suivant la formule choisie. Le cas échéant des précisions supplémentaires peuvent y être apportées. Lors de cette pré-visite vous devrez indiquer à Eau d'rêve l'emplacement des diverses fournitures permettant la réalisation de la garde (nourriture, litière, médicaments... cf. contrat).

Elle est offerte pour une prestation supérieure à 50€ TTC pour un même contrat, si elle est hors-secteur une majoration kilométrique pourra y être adjointe. Dans le cas contraire elle sera facturée au tarif horaire des gardes indiqués ci-dessous. Un contrat prolongé ne nécessite pas de pré-visite. Si Eau d'rêve possède tous les éléments lui permettant d'effectuer la garde, la pré-visite est alors facultative. Elle est obligatoire en toutes autres hypothèses.

Pour réserver vos dates et valider la garde, un acompte de 50% sera demandé.

Eau d'rêve a la charge de la garde de votre (vos) chat(s) pendant votre absence et vous offre un large choix de services :

- Nourriture et eau fraîche
- Entretien de la maison de toilette (ramassage régulier de la litière souillée ou changement)
- Entretien des gamelles de nourriture et d'eau
- Élimination des déchets à chaque visite
- Jeux et Câlins (selon l'humeur de votre compagnon)

- Soins spécifiques (brossage, nettoyage des yeux, médicament oral sous certification vétérinaire)
- Nouvelles de votre chat par texto, ou e-mail
- Surveillance de son bien-être et de son comportement (si signes inquiétants de problèmes de santé, avec votre accord, nous transportons votre chat chez son vétérinaire ou bien celui le plus proche de votre domicile).

Garde de 60 minutes

1 visite/jour : 25€
2 visites/jour : 35€

- Nourriture
- Eau fraîche
- Médicaments
- Litière
- Ménage de l'espace du chat
- Jeux et câlins
- Envoi d'un bilan de visite quotidien + photos
- Brossage du chat
- Relève du courrier
- Arrosage des plantes
- Aération des pièces
- Ménage lors de la dernière garde

Garde de 30 minutes

1 visite/jour : 17€
2 visites/jour : 27€

- Nourriture
- Eau fraîche
- Médicaments
- Litière
- Ménage de l'espace du chat
- Jeux et câlins
- Envoi d'un bilan de visite quotidien + photos

Autres services

Panier course

15€ le panier (+ Coût du montant des courses : 25€ maximum préalablement anticipé avant votre départ)

Toiletage

35€ la séance par chat (valable aussi en dehors d'une prestation de garde à domicile).

- 1 Brossage démêlant.
- 1 Manucure des griffes (coupe des griffes).
- 1 Nettoyage des yeux.
- 1 Nettoyage des oreilles.
- 1 Shampoing à sec ou à l'eau.
- *Produit adaptés à sa peau et son poil

1) Vous pourrez préciser lors de la Pré-visite

- Si vous souhaitez que votre chat soit limité à un périmètre précis dans votre domicile (si des lieux lui sont interdits ou non)
- Si vous avez toute autre exigence particulière : qu'il n'aïlle pas sur la table ou sur les chaises, etc...
- Chaque instruction sera reportée sur une fiche visite établie entre vous et «Eau d'rêve ». Elles seront respectées rigoureusement. En revanche « Eau d'rêve » ne sera pas tenue responsable de tout dommage causé par votre chat durant votre absence dans votre domicile (dégradation de tapis, canapé, meuble, marquage urinaire, griffes...)

2) Prestations pour votre domicile

- Le toilettage à domicile pendant les heures de visite de votre chat se font en douceur, et en fonction des besoins de votre chat.
- L'entretien de la maison peut être avec toutes les prestations de services proposés, il convient que cette entretien à une durée d'une heure sur place, donc en fonction de la surface de la maison à entretenir le ménage sera adapté soit le balayage de la maison, ramassage des petits dégâts réalisé par votre chat, serpillère, époussetage... en fonction de la surface de la maison et sous réserve d'avoir les produits et accessoire à disposition.
- Les déplacements de Eau d'rêve pour des visites en dehors de Toulouse et sa zone alentour et pour le forfait 24h/24 se fait sur devis, des frais de transport peuvent être appliqué en plus du montant de la prestation.
- Les rendez-vous de votre chat chez son vétérinaire peuvent être maintenu lors de vos vacances, Eau d'rêve accompagnera votre protégé à son rendez-vous comme prévu. Un devis du coût du trajet sera établi + cout de la prestation 20€. Vous devez prévoir le montant de la consultation, Eau d'rêve ne fait pas l'avance des frais auprès des vétérinaire.
- Le petit panier de course, pratique pour vos retours de vacances vous attendra (produit frais, rangé au frais) celui-ci peut contenir votre petit déjeuner pour votre arrivé ou votre repas du soir. Un montant de 25 € maximum de course sera possible à la supérette la plus proche + coût de la prestation 15 €. Vous devez prévoir le montant approximatif de vos courses, Eau d'rêve ne fait pas l'avance des frais.
- La vérification de la sécurité de votre maison, le service entretien maison, le toilettage à domicile de votre chat, les rendez-vous de votre chat, ou le petit panier de course ne doivent être associés à celui d'une société spécialisée dans le gardiennage de domicile, dans le ménage, d'un salon de toilettage, d'un taxi animalier ou d'une livraison de course à domicile. Ses prestations restent des services pour vous permettre de vous absenter sereinement.

3) Santé et bien-être de votre (vos) chat(s)

- Le(s) chat(s) en garde doit obligatoirement être identifié (tatouage ou puce électronique) et ses vaccins à jour lors des visites (dérogation pour des cas particuliers). Le carnet de santé de chaque chat doit être présenté lors de la signature du contrat et laissé à « Eau d'rêve » ou chez vous à notre disposition. En cas de maladie qui nécessite un traitement léger (un cachet, une pommade, un collyre) une prescription de votre vétérinaire devra être présentée. Les soins seront assurés dans la mesure où l'animal ne présente pas de signe d'agression importante. Eau d'rêve se réserve le droit de refuser la garde d'un chat malade, fragile ou porteur de puces.
- En cas de maladie déclarée durant la période de garde : - « Eau d'rêve » vous contactera avant d'entamer toute démarche.
- Vous pouvez autoriser « Eau d'rêve » à amener votre (vos) chat(s) chez son vétérinaire habituel ou l'emmener chez un autre vétérinaire disponible.
- Vous pouvez autoriser « Eau d'rêve » à contacter un vétérinaire pour qu'il se déplace à votre domicile si nécessaire.
- L'intégralité des frais de déplacements et des soins effectués sont à votre charge :
- Un justificatif vous sera présenté à votre retour, vous devrez soit les régler directement aux vétérinaire ou à la clinique concernée
- En cas de décès de votre (vos) chat(s), la cause de la mort sera constatée par un vétérinaire, une autopsie à votre charge pourra être pratiquée pour déterminer la cause de la mort. Un compte-rendu sera établi par le vétérinaire et une attestation vous sera délivrée. Aucun dédommagement ne sera accordé pour le décès de l'animal ou pour le préjudice morale.
- Le jour même par virement bancaire

4) Bien-être du ou des chat(s)

- Vos protégés seront visités au moins une fois par jour selon la formule que vous aurez choisie. Ce qui permettra de leur assurer un bien-être et de limiter le stress pouvant être causé pendant votre absence.
- Pour le bien-être de vos chats :
- À partir de 3 chats par foyer, les visites d'une heure ou 2 visites de 30 minutes sont vivement conseillées.
- L'espace du lieu de vie laissé pour votre (vos) chat(s) devra correspondre à ses (leurs) besoins et contenir tout le matériel et la nourriture nécessaires, et en nombre suffisant pour la durée de votre absence.
- Eau d'rêve se réserve le droit d'annuler tout contrat s'il est constaté pendant la pré-visite que les conditions de vie ne respectent pas le bien être de votre (vos) chat(s).
- Pour les chats qui ont l'habitude de sortir à leur guise jour et nuit, « Eau d'rêve » ne sera en aucun cas responsable des risques encourus par votre (vos) chat(s) à l'extérieur de votre domicile (voiture, vélo, animaux...) et en cas de fugue. En cas d'absence de votre (vos) chat(s), vous en serez informé. Nous vous conseillons vivement de limiter les sorties de nuit surtout si votre absence est longue car le chat à tendance à plus s'éloigner de son territoire.
- À chaque visite, « Eau d'rêve » respectera au plus près vos habitudes pour assurer les meilleures vacances pour votre chat.

5) Obligations et engagements de l'Eau d'rêve

- Eau d'rêve s'engage à assurer les prestations de service aux dates prévues et à respecter toutes les demandes indiquées sur le contrat.
- Eau d'rêve s'engage à vous contacter le plus rapidement possible en cas de problème, à vous laisser un message ou à contacter la ou les personnes mentionnées sur le contrat.
- Eau d'rêve s'engage à ne pas divulguer vos données personnelles (téléphone, adresse, code...) et à utiliser seulement la nourriture, litière, le matériel et produits d'entretiens désignés lors de la pré-visite.
- Eau d'rêve s'engage à ne jamais laisser une autre personne entrer dans votre domicile hormis les personnes mentionnées sur le contrat.
- Eau d'rêve se décharge de toutes responsabilités concernant tout animal laissé seul avant ou après les dates prévues sur le contrat.
- Eau d'rêve se décharge de toutes responsabilités en cas de clés laissées à d'autre personne ou laissées dans la boîte à lettre avant ou après la dernière prestation (si mention- né sur le contrat).
- Eau d'rêve se décharge de toutes responsabilités en cas d'effraction de votre boite aux lettres ou de votre domicile.
- En cas de prolongement de la prestation, Eau d'rêve se réserve le droit de refuser ou d'accepter selon ses disponibilités. Si accord, le règlement se fera le jour même.

6) Obligations et engagements de chaque propriétaire des chats concernés par la garde

- Chaque propriétaire s'engage à fournir nourriture, litière, matériel d'entretien, sacs poubelle et produit de nettoyage, à disposition de manière accessible et en nombre suffisant pour toute la durée de son absence.
- Chaque propriétaire s'engage à : Fournir le carnet de santé de chaque chat, toutes les coordonnées nécessaires pour le contacter ou si cela n'est pas possible celles d'une tierce personne. Remplir le « contrat de garde ou de visite à domicile », donner les clés/télé- commandes/pass qui fonctionnent (vérification lors de la pré- visite), à vérifier que chaque chat concerné par la garde soit à son domicile lors de son départ qu'il(s) soit(soient) en bon état de santé (y compris pour les chats qui sortent), s'engage à respecter les contrats.

7) Réservation et annulation

- Pour réserver vos dates et valider la garde, un acompte de 50% sera demandé.
- Le règlement doit être fait dans sa totalité au plus tard le jour de la première visite.
- Sur chaque contrat signé, les sommes mentionnées sont dues, même si absence écourté.
- Vous disposez d'un droit de rétractation de 14 jours après signature du contrat, et avant le début de la garde mais vous vous engagez à prévenir dans les plus brefs délais Eau d'rêve.
- Chaque demande d'annulation doit se faire par téléphone ou par email avec une confirmation d'Eau d'rêve.
- Eau d'rêve réserve vos dates et refuse de nouvelles gardes sur la même période : Au-delà de ces 7 jours de rétractation, la somme totale mentionnée sur le contrat est due, et ne sera pas remboursée.
- En cas d'annulation du contrat, les clés qui ont été remises lors de la Pré-visite seront rendues dans un délai de 7 jours.

Le présent contrat est avant tout une confiance mutuelle entre le propriétaire et Eau d'rêve pour le bien être du (ou des) chat(s).